

Fondation des écoliers Mont-Bleu Réunion ordinaire Jeudi le 1 mai 2025 à 18h30

Procès-verbal

1. Accueil et présences.

Présences

Julie Vachon	Jean-Christophe Régnier
Philippe Poirier	Marjorie Gasse
Joël Beaupré	Julie Gravel
François Routhier	Marie-Ève Doyon

Absence

Chantal Cousineau (direction)

- 2. Adoption de l'ordre du jour. Joël l'appuie. Jean-Christophe propose l'ordre du jour. Joël l'appuie.
- 3. Adoption des procès-verbaux du 20 février, du 14 mai 2025 et des points découlant des dernières rencontres.

Procès-verbal du 14 avril 2025

a) Suivi auprès de la compagnie Mazzola

Avec Jean-Nicolas, Julien a exploré le site de Mazzola et a découvert que la compagnie verse des ristournes aux écoles; cela semble faire partie de sa mission (modèle d'affaires).

Les membres se demandent si ce serait une bonne idée de relancer l'avocate du CSSPO avec cette information. Ils ne sont néanmoins pas certains de vouloir redémarrer la discussion avec elle. Statu quo pour le moment.

Cela dit, Julien se demande si les prix ont baissé pour l'école, puisqu'il n'est plus possible pour la Fondation d'accepter les ristournes. Quoi qu'il en soit, il souhaite demander un don à la place. Jean-Nicolas va faire le suivi. Plus d'information à venir.

- b) Suivi concernant la charité locale choisie, soit la Maison Papillon. Mme Janie n'a pas oublié. Ce projet lui tient cœur. Elle va s'en occuper sous peu et impliquer les enfants, tel que prévu. Le projet est bien vivant, mais les détails ne sont pas connus encore. Le gros chèque déjà fabriqué sera vraisemblablement utilisé et l'intention est de prendre des photos. Si elle a besoin de bénévoles pour l'événement, Mme Janie communiquera avec l'OPP.
- c) Suivi sur mesure 50530. Selon Mme Chantal, il n'y a pas eu de projet proposé/accepté cette année. Les documents sont prêts (demande pour la zone active) pour les acheminer l'an dernier, si les membres de la Fondation le souhaite.
- d) Certificats cadeau. Il reste 13 certificats de 20\$. Des 16 qui restaient, 3 ont été remis aux meilleurs vendeurs de la campagne de financement avec Perfection.

Julie propose l'approbation du procès-verbal du 20 février 2025. Joël l'appuie.

Procès-verbal du 14 avril 2025

Les décisions prises lors de cette séance spéciale sont reflétées dans les états financiers qui seront présentés ce soir. La soumission de D.L.S. Construction a été acceptée.

Le projet devrait être terminé avant septembre.

a) Suivi – Réponses de la directrice – à la suite de l'approbation de la soumission de la firme D.L.S Construction pour la classe verte.

Il n'y aurait pas beaucoup de risque de dépassement de coûts, puisque les travaux auront lieu à l'extérieur. En effet, Mme Chantal a posé la question au régisseur du CSSPO et ce dernier a dit qu'il est possible que cela arrive, mais que généralement cela se produit quand il y a de la démolition. Ainsi, comme le projet est extérieur, cela ne risque pas d'arriver. Le régisseur va tout de même vérifier avec son gestionnaire. Il a néanmoins été informé par la direction que la Fondation ne sera pas en mesure de couvrir les frais supplémentaires, le cas échéant.

Aussi, Mme Chantal mentionne qu'elle a des limites budgétaires importantes cette année et croit que ce sera le même scénario l'an prochain. L'école ne pourra pas donc pas (aider à) payer des éléments de la soumission avec son budget d'opération annuel.

François rappelle qu'il faudra être vigilant pour les appels d'offre suivants, notamment celui pour les abris solaires. Plus précisément, il faudra s'assurer d'être en mesure d'avoir une clause permettant de modifier des éléments pour tenter de respecter le budget. Ce point a été transmis à la direction. Mme Chantal est d'accord qu'il est important de se

garder l'option de pouvoir enlever certains éléments des appels d'offres afin de se garder une marge de manœuvre sur le plan budgétaire. Le régisseur et la direction auront appris une leçon de cette expérience.

Julien a par ailleurs informé Mme Chantal que les membres de la Fondation avaient entrepris des démarches de sollicitation auprès des élus des paliers de gouvernement fédéral, provincial et municipal afin d'obtenir un appui financier pour la classe verte. Ils comptaient également entreprendre d'autres démarches de sollicitation auprès d'autres bailleurs de fonds potentiels, comme le Mouvement Desjardins, la Fondation RBC et Sports Loisirs Outaouais. Ils la tiendront au courant des résultats de ces démarches.

***Jean-Christophe voudrait savoir si la toile est fixe ou si elle doit être enlevée pour l'hiver. Il s'interroge sur l'entretien qui pourrait être requis. Julien s'occupe de poser la question à la direction.

Jean-Christophe propose l'approbation du procès-verbal du 14 avril 2025. Joël l'appuie.

4. Nouvelles de la directrice de l'école

a) Classe verte et réfection du gazebo – prochaines étapes

Le bon de commande a été envoyé à la compagnie D.L.S. Construction en avril. Le régisseur n'a pas communiqué avec Mme Chantal. Elle s'engage à tenter d'obtenir davantage d'information (ex. : le début des travaux) avant la prochaine rencontre de la Fondation en juin.

Mme Chantal a fait une demande pour que les ouvriers du CSSPO fassent les réparations du gazebo cet été, sans frais. Elle va relancer le régisseur à cet effet.

b) Suivi – mesure 50530 pour l'année 24-25.

Tel que mentionné précédemment, en raison des limites budgétaires imposées par le gouvernement du Québec, l'École et la Fondation n'ont pas été en mesure de soumettre de projets pour la demande 50530 cette année.

c) Demandes à la Fondation, s'il y a lieu.

La direction n'a pas reçu de demandes de la part des enseignants.

5. États financiers au 30 avril 2025.

Julien passe à travers les états financiers qu'il a préparés.

Il dit qu'il va essayer de voir s'il est possible de payer le dernier versement de 25 000\$ pour la classe verte seulement en janvier 2026, car il sera nécessaire d'utiliser l'argent placé dans une épargne à terme qui prend fin le 8 janvier 2026. La Fondation aimerait éviter de perdre des intérêts en retirant les fonds plus tôt.

Les finissants ont suffisamment d'argent pour ne pas avoir à faire de vente de pâtisseries.

Le surplus indiqué est en date du 30 avril. Julien anticipe que le total sera d'environ 9500\$ à la fin de l'année, comme prévu

Dans l'annexe 1, un montant de 1000\$ (dons) est manquant. Julien va l'ajouter.

Marjorie pose des questions concernant les frais affectés à la Classe verte dans les actifs nets et obtient des réponses satisfaisantes.

Il reste encore une année de financement pour le potager mobile. Des discussions sont à prévoir pour les frais d'opération des années suivantes.

À la fin de l'année, la Fondation va valoir 3000\$.

Des leçons apprises de la dernière campagne de financement sont à retenir pour l'an prochain, car cette dernière a été particulièrement productive. Des certificats cadeau ont été remis par la directrice et Julien aux meilleurs vendeurs. Une lettre de contribution exceptionnelle, signée par la directrice, a été donnée à la meilleure vendeuse de l'école.

Les états financiers sont proposés par Jean-Christophe. Philippe les appuie.

6. Discussions.

a) Célébrations des 30 ans de la Fondation - 29 janvier 2026.

Jean-Christophe fait un retour sur la rencontre du sous-comité du 20 mars 2025.

Il passe à travers les notes de ladite rencontre pour proposer la formule à tous les membres de la Fondation.

Julien va prendre contact avec un ancien membre de la Fondation pour l'inviter à l'événement et en apprendre davantage sur l'historique de la Fondation.

Philippe n'est pas certain quant à la date mais aime la formule.

Les membres s'entendent pour ne pas faire payer les dignitaires invités.

Ce serait bien que l'événement soit autofinancé avec la participation de commanditaires.

Jean-Christophe se demande si ce serait une bonne idée d'en profiter pour faire une levée de fonds.

Les membres sont d'avis que pour avoir une bonne participation, ce serait mieux de ne pas demander d'argent aux gens qui se présentent.

Julie demande si on peut combiner cet événement avec celui pour la promotion de la classe verte. Septembre serait trop tôt pour organiser un tel événement. De plus, il n'y a pas de garanti que les travaux seront terminés en septembre comme prévu. Une considération est donnée à l'option de le faire au printemps prochain, ce qui permettra de partager l'expérience de l'utilisation de la classe verte.

Il est nécessaire de s'entendre sur l'objectif de l'événement, soit celui de remercier et faire connaître la Fondation, d'en valoriser les réalisations (pour espérer recueillir des dons).

Il faudra essayer de trouver des gens qui pourraient aider à l'organisation.

Marie-Ève s'interroge sur ce qu'il sera possible de présenter lors de la soirée; cela pourrait déterminer l'envergure de l'événement et celle des tâches à gérer.

Prochaines étapes

- Jean-Christophe s'occupe de planifier des rencontres du sous-comité.
- Philippe s'occupe des partenaires.
- Marie-Ève et Julie seront responsables des diaporamas, alors que Marjorie fabriquera des panneaux.
- Julien va s'attaquer à la confection d'un pamphlet et compte essayer d'entrer en contact avec d'anciens bénévoles.
- Joël va entreprendre les démarches pour l'obtention d'un permis d'alcool pour pouvoir donner un verre aux participants pas de vente.
- Jean-Christophe sera responsable du budget et des invités.
- Jean-Christophe va parler à Mme Chantal pour la tenir informée et s'assurer que tout fonctionne pour elle.
- En début d'année, Marjorie va s'occuper de remettre la feuille de sollicitation des bénévoles et va s'assurer que l'événement soit ajouté sur la liste (avec assez de détails pour encourager les bénévoles à manifester leur intérêt à participer à son l'organisation).
 - b) Mise à jour concernant la sollicitation effectuée auprès de donateurs potentiels

Philippe a communiqué avec les 3 paliers de gouvernement pour aller chercher des fonds pour la Classe verte.

- Il a obtenu une réponse positive du bureau de M. Bureau. Il est en attente d'une confirmation. Philippe va entrer en contact avec lui.
- Il n'a cependant pas obtenu de nouvelles du fédéral. Philippe va relancer M. Fergus, maintenant que les élections sont terminées et qu'il a été réélu.
- Le bureau de Mme Suzanne Tremblay a référé Philippe et la Fondation à la mesure 50530. Philippe va lui parler pour lui expliquer qu'il n'y a pas d'argent dans ce fonds présentement.

Cela dit, un donateur privé compte remettre 5000\$ à la Fondation. Le chèque devrait arriver sous peu. Philippe mentionne qu'il faudra faire un événement pour souligner la participation des donateurs lorsque le projet sera finalisé.

Julie a eu vent d'une opportunité de faire un communiqué de presse pour valoriser le projet et aller chercher des dons. Elle va faire un suivi avec sa personne-contact pour voir ce que cette dernière propose.

Julien a sollicité Sports et loisirs Outaouais, mais s'est fait répondre que l'organisme n'a pas d'argent pour les classes vertes. Il faudra cependant se souvenir de communiquer avec lui pour les modules de la zone active. Julien ajoute qu'il va entrer en contact avec Desjardins, car il n'a pas encore eu l'occasion de le faire.

7. Varia.

Récapitulation des suivis à faire :

- Joël va préparer une ébauche de lettre pour entrer en communication avec Desjardins.
- Julien va communiquer avec un ancien de la Fondation.
- Julie fera un suivi concernant le communiqué de presse pour la classe verte auprès de sa personne-contact. Elle en profitera pour solliciter la participation de cette bénévole pour s'occuper des communications pour le 30e de la Fondation.

La prochaine rencontre est prévue le 12 juin 2025.

8. Clôture de la séance.

François propose la clôture de la rencontre à 20h05. Marie-Ève l'appuie.